



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 27 mars 2018

Préavis N° 01/2018 concernant l'entretien
du réseau routier communal pour l'année
2018

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
26 mars 2018 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 01/2018,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité moins 2 avis contraires et 6 abstentions, les conclusions du
préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent
préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la municipalité un montant de CHF 441'700.- ;
- Encaisser l'éventuelle subvention cantonale ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt
si nécessaire ;
- Amortir selon le point 6 du préavis.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 26 mars 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente


Gabrielle Pasche



La secrétaire


Séverine Rotondo